



REGLEMENT FINALE COUPE DES CLUBS - 2 FEVRIER 2023

Mise à jour du 06/12/2022

DENOMINATION: FINALE COUPE DES CLUBS

DATE : Jeudi 2 février 2023

LIEU : BORDEAUX – Parc des Expositions de Bordeaux – Hall 3&1

COMITE ORGANISATEUR CIRCUIT QUALIFICATIF : Comité Régional d'Equitation de Nouvelle-Aquitaine – 8 avenue de l'Hippodrome – 33110 Le Bouscat

COMITE ORGANISATEUR FINALE : Jumping International de Bordeaux– Rue Jean Samazeuilh - CS20088 – 33070 Bordeaux

1 - INFORMATIONS GENERALES

Le Jumping International de Bordeaux organise une épreuve de relais de CSO destinée aux cavaliers Club.

La **Finale de la Coupe des Clubs** aura lieu le jeudi 2 février 2023 sur la piste principale du Jumping International de Bordeaux. A l'issue du circuit qualificatif organisé par le CRENA du 15/09 au 15/12/2022, 24 équipes seront retenues pour la finale, soit deux équipes par département.

2 – LA FINALE COUPE DES CLUBS

A- Concurrents

25 équipes de 3 cavaliers, 24 équipes qualifiées à l'issue du circuit qualificatif (deux équipes par département) et 1 équipe gagnante de la Coupe des Clubs 2020

Conditions requises :

- Equipe de 3 cavaliers : 2 cavaliers niveau club 1 + 1 enseignant
- Les 3 cavaliers sont licenciés du même centre équestre, affilié à la FFE
- Licences FFE compétition 2023 à jour

B- Poneys/Chevaux

Conditions requises :

- Poneys/Chevaux de 5 ans et plus
- Un poney/cheval par cavalier
- Le livret signalétique du poney/cheval est exigible (vaccinations à jour)

C- Epreuve

Compétition :

- Lieu : Jumping International de Bordeaux - Piste principale ProSol Toubin Clément 35x79m - Hall 3
- Relais au barème A chrono (cf Règlement CSO FFE en vigueur)
- Parcours sur 2 hauteurs : 95cm pour les 2 cavaliers de club et 1m05 pour l'enseignant.

D- Conditions techniques : *Horaires soumis à modifications*

Date : Jeudi 2 février 2023 à 10h45

Programme

Ouverture du paddock : 09h45

Reconnaissance du parcours : 10h15 à 10h40

Début de l'épreuve : **Jeudi 2 Février 2023 à 10h45**

Remise des prix : 12h30

2.1 – CONDITIONS D'ENGAGEMENT

A- Inscriptions à la finale :

Chaque équipe retenue à l'issue du circuit qualificatif devra faire parvenir au siège social du CRENA son inscription pour la finale au Jumping International de Bordeaux (bulletin d'inscription disponible ultérieurement). L'inscription devra comprendre les numéros de licences des trois cavaliers ainsi que les noms et numéro sire des chevaux.

L'engagement devra être réglé par chèque à l'ordre du CRE Nouvelle-Aquitaine ; le montant de l'engagement de l'équipe est de 114€ et devra être adressé en même temps que l'inscription.

B- Engagement :

Montant de l'engagement : 38€ par cavalier, soit 114€/équipe

2.2 – ACCUEIL

1 – Accueil et accréditations

L'inscription comprend :

- L'engagement des 3 chevaux dans l'épreuve
- 6 billets (soit 2 billets/cavalier) pour la session du **jeudi 2 février jusqu'à 19h** en tribune
- 1 accréditation par cavalier + 1 accréditation supplémentaire (aide à pied) donnant accès au paddock, piste et tribune le jeudi 2 février jusqu'à 19h = 4 accréditations/équipe
- Les inscriptions seront centralisées par le CRENA qui se chargera des engagements FFE.

L'accréditation donne à chaque cavalier l'accès aux tribunes le **jeudi 2 février jusqu'à 19h**.

2 – Accès

- **Accès des concurrents et chevaux** par la Porte M à partir de 8h. Entrée dans le hall Porte 31 (côté Lac).
- **Accès des accompagnants** par l'entrée principale du Jumping, Porte H - Hall 1 – Entrée 15 (côté terre-pleins). Rappel : sont compris dans le montant de l'engagement 2 billets/cavalier, soit 6 billets pour l'équipe pour la session jeudi journée. Parkings G et J visiteurs gratuits sur terre-pleins

3 - Les camions et vans

Les camions et vans seront stationnés dans l'enceinte du Parc des Expositions mais en extérieur, sur zone dédiée en bout du Parking M. **Il est demandé aux cavaliers de respecter les limites de cette zone pour le stationnement.** Les véhicules et chevaux devront quitter le site au plus tard à la fin de la session soit jeudi 2 février à 19h.

2.3 – DROIT IMAGE

Le comité organisateur se réserve le droit d'exploiter à ses propres fins éditoriales et commerciales les images (photographies, vidéos, etc.) réalisées lors de l'événement, sans le consentement explicite de la personne/concurrent/cheval illustré.

Les images prises lors de l'événement sont libres de droit pour toute opération promotionnelle du Jumping International de Bordeaux, son organisateur BEAM et pour tout autre événement dans lequel le BEAM est impliqué.

2.4 – CLASSEMENT, REMISE DES PRIX

Classement : Le classement sera calculé selon un Barème A au Chrono, en additionnant les pénalités de fautes aux obstacles et le temps des 3 cavaliers.

Remise des prix : La remise des prix se fera à cheval et en tenue à l'issue de l'épreuve : **9 cavaliers en piste** (3 meilleures équipes)

3 – CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Organisateur circuit qualificatif : Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Aquitaine

Organisateur finale : Bordeaux Events and More - Rue Jean Samazeuilh – CS 20088 - 33070 BORDEAUX

Contact et renseignements réservé aux coachs/responsables d'équipe pour la finale :

Marion ALDEBERT - Tél: 06 65 26 68 14
m.aldebert@beam.fr